

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Convoqués et présents :

Gaëtan CHAUMONT	Cyril CLUZEAU	Marina DARTENSET
Elodie ESTIME	Dominique FRADON,	Jean GERAUD
Jean-Luc LALET	Carine LAVAL	Jean-Marie NARDOU
Thierry NARDOU	Nathalie PINTO ALVES	Marie-Pierre REGAL
Marie-Laure TAUZIEDE	Didier VALENTIN	Gérard VALENTIN

Absent : Didier VALENTIN

Secrétaire de séance : Carine LAVAL

La séance est ouverte à 20h

ORDRE DU JOUR :

- Elections délégués aux élections sénatoriales
- Projet de réhabilitation d'une maison d'habitation en logement conventionné - choix du maître d'œuvre
- Divers

Elections des délégués pour les sénatoriales

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal est obligé de se réunir le 10 juillet pour procéder aux élections des délégués pour les prochaines sénatoriales (septembre 2020). Le nombre de délégués pour la commune est de 3 titulaires et 3 suppléants. Monsieur le Maire ne peut être candidat car il est déjà électeur en tant que conseiller départemental.

Sans attendre, il est procédé au vote pour l'élection des délégués aux élections sénatoriales.

Sont élus délégués titulaires :

- FRADON Dominique
- LAVAL Carine
- CLUZEAU Cyril

Sont élus délégués suppléants :

- VALENTIN Gérard
- NARDOU Jean Marie
- TAUZIEDE Marie Laure

Les résultats sont transmis en Préfecture dès l'issue du scrutin.

Présentation et analyse des propositions de prestation pour la maîtrise d'œuvre – projet de réhabilitation du logement de la Tenancie

La consultation a été effectuée auprès de 4 architectes :

- Monsieur Philippe PEBAYLE
- Monsieur Stéphane BLANC
- Cédric BONNET
- David BESSE

Messieurs Cédric BONNET et David BESSE ont répondu par des propositions financières. Monsieur Stéphane BLANC n'a pas souhaité participer à la consultation. Monsieur Philippe PEBAYLE n'a pas donné de réponse.

Monsieur le Maire rappelle que le montant prévisionnel du projet estimé à 130 000,00€ HT, Il présente le rapport d'analyse des offres.

<i>Architecte</i>	<i>Montant de l'offre HT Base</i>	<i>Note totale obtenue sur 100</i>	<i>Classement</i>
<i>Cédric BONNET</i>	<i>13 000,00€</i>	<i>70</i>	<i>2</i>
<i>David BESSE</i>	<i>10 400,00€</i>	<i>100</i>	<i>1</i>

Le conseil municipal décide de retenir la proposition financière de l'architecte David BESSE pour un montant de 10 400€. Le conseil municipal charge le maire de valider cette proposition, le contrat de maîtrise d'œuvre et de signer tous les documents nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Présentation du projet d'extension de la mairie et de création d'une bibliothèque

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par l'Agence Technique Départementale pour le projet d'agrandissement de la mairie et de création d'une bibliothèque.

Plusieurs scénarii sont proposés.

Pour affiner le projet, Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion en présence de :

- Monsieur Sylvain MARMANDE, architecte de l'Agence Technique Départementale*
 - Madame Claire HUGUET, adjointe de la Bibliothèque Départementale de Prêt*
 - la commission Bâtiment*
 - La commission Vie Locale*
 - La commission Education Jeunesse*
-

La séance est levée à 22h.